



SALON
DE PROVENCE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Envoyé en préfecture le 18/11/2025

Reçu en préfecture le 18/11/2025

Publié le

ID : 013-261302087-20251118-2025_CCAS160-DE

CCAS160
S²LO

DEPARTEMENT
13

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE SALON DE PROVENCE**

N° D'ORDRE : 43

CONVOCATION
04 NOVEMBRE 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12 novembre 2025

Objet :

**Budget Principal CCAS M57 -
Débat d'orientation
budgétaire 2026**

ACTE TRANSMIS
EN SOUS-PREFECTURE

LE 18 NOV. 2025

PUBLIE-LE

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 novembre à dix-huit heures.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S., dûment convoqué, s'est réuni salle 112 sous la Présidence de Monsieur Stéphane BLANCHARD

Étaient présents :

Monsieur Philippe ADAM Monsieur Ange CALENDINI Madame Marie José LOUBARECHE Madame Danielle MALLART, Monsieur Ali MOFREDJ, Madame Erika PARTIOT Madame Sabine ROUSSELLET, Monsieur Georges VIALAN, Madame Catherine VIVILLE Monsieur David YTIER

Pouvoirs :

Monsieur Nicolas ISNARD a donné pouvoir à Monsieur Stéphane BLANCHARD

Madame Catherine THIERRY a donné pouvoir à Madame Danielle MALLART

Absents excusés :

Monsieur Jean Jacques CAVELIER Monsieur Jean Marie HOUIN, Madame Sophie MERCIER, Madame Marie France SOURD

Secrétariat :

Madame Sandrine BONNOUVRIER, Directrice du C.C.A.S.

Par délibération du 29 juin 2023, le conseil d'administration a approuvé la mise en œuvre de la nomenclature budgétaire et comptable M57 pour le budget principal du CCAS de Salon de Provence à compter du 1^{er} janvier 2024.

Dans ce cadre, en application de l'article L 5217-10-4 CGCT, le Débat d'orientation budgétaire doit s'appuyer sur un rapport d'orientation budgétaire (ROB) qui sera porté à la connaissance des administrateurs dans les dix semaines précédent l'examen du budget.

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 013-261302087-20251118-2025_CCAS160-DE

La présente délibération a pour objet de prendre acte de la tenue de ce débat au cours de la séance du Conseil d'Administration 12 novembre 2025.

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu l'exposé du Rapporteur et en avoir délibéré :

- PRENDS acte de la tenue du débat relatif aux orientations budgétaires du budget primitif 2026

- APPROUVE le rapport d'orientations budgétaires 2026

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : Monsieur Philippe ADAM Monsieur Stéphane BLANCHARD Monsieur Ange CALENDINI Madame Marie José LOUBARECHE Madame Danielle MALLART, Monsieur Ali MOFREDJ, Madame Erika PARTIOT Madame Sabine ROUSSELLET, Monsieur Georges VIALAN, Madame Catherine VIVILLE Monsieur David YTIER

1 Pouvoir Monsieur Nicolas ISNARD
1 Pouvoir Madame Catherine THIERRY

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

Au registre suivent les signatures des présents

Stéphane BLANCHARD
Vice - Président du CCAS